
Appel à projets 2026 pour le financement de manifestations scientifiques pour jeunes chercheuses et chercheurs « Ateliers de recherche, Écoles d'été »

Afin de favoriser la mise en réseau des chercheuses et chercheurs et le dialogue scientifique franco-allemand, l'Université franco-allemande (UFA) soutient des manifestations franco-allemandes qui sont organisées par de jeunes chercheuses et chercheurs ou leur étant destinées. Les manifestations soutenues pourront également être ouvertes aux étudiant·es de master ou équivalent lorsque cela paraît justifié.

Objectifs de l'appel à projets

Le présent appel à projets a pour objectif d'intensifier la réflexion et de renforcer les compétences théoriques et méthodologiques ainsi que de promouvoir le dialogue scientifique dans une perspective interdisciplinaire franco-allemande et européenne. Les manifestations scientifiques bénéficiant d'un soutien doivent permettre aux jeunes chercheuses et chercheurs de présenter leurs travaux de recherche, de préparer des publications et d'élargir leur réseau scientifique. Il serait en outre souhaitable que les manifestations envisagées puissent faire émerger d'autres formes de coopération franco-allemande.

Le label qualité de l'UFA devra être apposé sur les productions scientifiques issues de ces manifestations.

Quels sont les projets pouvant faire l'objet d'un soutien ?

L'appel à projets est ouvert à toutes les disciplines. La durée de la manifestation peut s'étendre de 2 jours minimum à 4 semaines maximum. Les projets peuvent prévoir l'organisation d'une manifestation unique ou d'une série de manifestations structurées. De manière générale, le format et l'encadrement de chaque manifestation doivent être spécifiques et ne pas se répéter plus d'une fois.

La manifestation devra se tenir au plus tard le 31 décembre 2026. Ceci vaut également pour le cas d'une série de manifestations.

Pour être recevables, les projets devront répondre aux critères suivants :

- présenter une dimension franco-allemande marquée, explicitée dans le dossier de candidature,
- s'adresser à un public cible principalement composé de jeunes chercheuses et chercheurs.

Pour préparer l'organisation d'une manifestation scientifique, les porteuses et porteurs de projet pourront organiser des « rencontres préparatoires » et obtenir à cette fin un soutien spécifique de l'UFA. L'appel à projets correspondant est disponible sous le lien suivant : <https://www.dfh-ufa.org/fr/vous-etes/etablissements/appels-a-projets/>

Critères d'évaluation

L'évaluation des projets sera opérée sur la base des critères suivants :

- Potentiel du projet : dans quelle mesure peut-il renforcer la coopération dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche franco-allemande, par exemple en faisant émerger d'autres formes de coopération franco-allemande.
- Présentation globale du programme mettant en avant le format et l'encadrement de la manifestation.
- Qualité scientifique, pertinence et caractère innovant de la thématique.
- Approche pédagogique et interculturelle.
- Ouverture internationale.
- Modalités de diffusion des résultats de la manifestation.
- Composition binationale, voire internationale, des intervenant·es.
- Implication des jeunes chercheuses et chercheurs dans l'organisation de la manifestation scientifique.
- Plus-value pour les jeunes chercheur·euses.

- Modalités de sélection des jeunes chercheur·euses.
- Répartition la plus équilibrée possible entre les participant·es issu·es des pays partenaires.
- Profil scientifique et pédagogique des porteurs de projet.
- Capacité des porteur·euses de projet à mettre en œuvre un projet franco-allemand, le cas échéant avec la participation d'autres partenaires.
- Qualité du plan de financement (équilibre du budget, cofinancement...) avec indication, le cas échéant, des frais d'inscription des participant·es ainsi que la mention des financements propres.

En fonction de la durée et du format de la manifestation, celle-ci sera intitulée Atelier (durée de moins de 6 jours) ou École d'été ou d'hiver (durée de 6 jours ou plus).

Les manifestations devront en principe avoir lieu en France et en Allemagne ; elles pourront exceptionnellement se tenir dans un pays tiers si une raison précise le justifie.

À qui s'adresse cet appel à projets ?

L'appel à projets s'adresse aux établissements d'enseignement supérieur français et allemands ainsi qu'aux organismes de recherche. L'implication d'un pays tiers est envisagée positivement.

Soutien attribué

Le montant de la subvention susceptible d'être attribuée par l'Université franco-allemande dépend de la durée de la manifestation scientifique et du nombre de participant·es. Il s'élève à une somme maximale de 5 000 €. Le soutien est destiné à financer la réalisation de la manifestation scientifique. À ce titre, il peut couvrir l'ensemble ou une partie des frais de déplacement et de séjour. Peuvent également être prises en charge les missions de vacation des étudiant·es destinées à l'organisation de la manifestation et les dépenses de communication spécifiques à celle-ci (flyer, création d'un site web). Les frais de déplacement et de séjour des participant·es peuvent être pris en charge. Les allocations de l'Université franco-allemande ne peuvent couvrir les frais engendrés par la participation éventuelle d'étudiant·es de niveau licence. Les frais d'honoraires ne pourront être acceptés que pour les intervenant·es externes aux établissements porteurs de la manifestation. Les frais de gestion ne sont pas éligibles. En conséquence, l'Université franco-allemande n'accepte pas le prélèvement par l'allocataire de frais de gestion sur le montant des allocations attribué.

Dates limites de dépôt des demandes de soutien

Les projets peuvent être déposés dans le cadre d'une seule et unique campagne de soutien : 30 juin 2026. La durée de l'évaluation est en principe de trois mois à compter de la date limite de dépôt. L'UFA ne soutient pas les manifestations prévues pour se tenir avant la fin de ce délai de trois mois.

Informations sur le dépôt d'une demande de soutien

Le dépôt des projets se fait à l'aide des formulaires téléchargeables sur le site Internet de l'Université franco-allemande.

Les critères de forme suivants devront être respectés :

- Les demandes de soutien devront être présentées par deux enseignantes-chercheuses ou enseignants-chercheurs rattaché·es chacun·e à un établissement d'enseignement supérieur ou à un organisme de recherche français et allemand. Elles pourront, à titre exceptionnel, être déposées par deux jeunes chercheuses et chercheurs.
- Le dossier de demande devra être signé par la direction des deux établissements d'enseignement supérieur ou organismes de recherche porteurs.
- Les informations devront être saisies dans l'une des deux langues de travail de l'UFA (français, allemand). À titre exceptionnel, le projet pourra être déposé en anglais.
- Les formulaires de dépôt du projet devront être dûment complétés et envoyés par voie électronique.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à

Laurence Gendron-Ulber ou Ulrike Traum
 +49 (0)681 938 12-143/ -117
nbv@dfh-ufa.org